

# LA RENTRÉE DU TIR À L'ARC

## LES GESTES BARRIÈRES

18 septembre 2020



### LA PRATIQUE DU TIR À L'ARC EN COMPÉTITION

Dans le cadre des compétitions de tir à l'arc, un certain nombre de mesures sont à prendre en compte. L'objectif est de limiter au maximum les risques tout en permettant la pratique du tir à l'arc dans des conditions optimales. Les mesures suivantes s'appliquent pour tout type de compétition.

La FFTA a validé le déblocage du calendrier de tir en salle saison 2021, vous permettant le cas échéant de pouvoir ajouter un ou des concours supplémentaires. La demande doit respecter le chemin normal de validation. Il est possible de se rapprocher des services dédiés de la FFTA pour tout renseignement.

#### Zone d'application

Ces consignes sont valables aussi bien pour une pratique en salle qu'en extérieur (terrain plat ou parcours). Elles s'adressent à toutes les personnes présentes dans l'enceinte sportive.

#### Mesures à respecter

**Port du masque :** Le port du masque est obligatoire pour tout individu présent, qu'il soit organisateur, arbitre, entraîneur, spectateur... Seuls les archers peuvent enlever leur masque dans l'aire de pratique et ce, seulement pendant le temps de pratique.

L'organisateur devra préciser sur son mandat, si des mesures plus restrictives sur le port du masque (ex : pour aller aux cibles) sont appliquées sur sa compétition. Si l'application de nouvelles mesures est décidée après la communication du mandat, il devra prévenir les compétiteurs de celles-ci au plus tard la veille.

**Distance de sécurité :** Les archers doivent respecter en toutes circonstances une distance de sécurité d'un mètre entre eux. Sur le pas de tir, cette distance peut être réduite à 80cm et ainsi permettre à deux tireurs de pratiquer simultanément sur la même cible (4 par cibles en rythme AB/CD possible).

**L'aire de pratique :** Elle s'étend de la zone de repos des archers (incluse) jusqu'aux cibles. Il est conseillé de séparer la zone de repos des archers de celle du public. Veillez à respecter la distance d'un mètre minimum entre deux chaises.

**Le temps de pratique :** Il débute au moment de l'échauffement et s'étend jusqu'à la fin de la compétition.

Exceptions :

- La pause entre deux séries n'est pas considérée comme faisant partie du temps de pratique.
- Dès que l'archer quitte l'aire de pratique, il doit remettre son masque, notamment pour se rendre à la buvette ou aux toilettes.

#### Recommandations complémentaires

- Mettre du gel hydroalcoolique à disposition.
- Désinfecter régulièrement les zones de contact et poignées de portes.
- Dans la mesure du possible, aérer régulièrement le gymnase en cas de pratique en salle.
- Chaque participant apporte son propre stylo.
- Désinfecter le matériel partagé entre deux départs (chaises, plaquettes de marque, tablettes,...). A cet effet, prévoir un laps de temps suffisant dans le programme.
- Matérialiser les files d'attente avec des espaces d'un mètre au sol pour le greffe et la buvette.

#### TEXTES DE RÉFÉRENCE

Décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 - Modifié par Décret n°2020-1096 du 28 août 2020 - art. 1 (V) : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000042105897>

Guide de rentrée sportive (version du 9 septembre 2020) : <https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/guiderentreesportive.pdf>

Retrouvez les dernières mises à jour sur [www.fftta.fr/gestes-barrieres](http://www.fftta.fr/gestes-barrieres)

# LA RENTRÉE DU TIR À L'ARC

## LES GESTES BARRIÈRES

18 septembre 2020



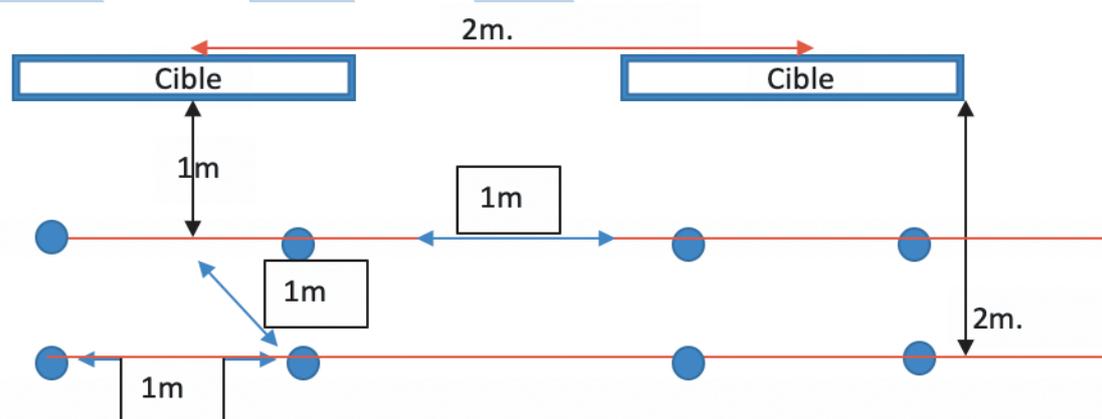
### ANNEXE AU PROTOCOLE DE LA PRATIQUE EN COMPÉTITION

Les services de la FFTA, de la DTN et les commissions concernées ont travaillé à une proposition d'adaptation des terrains pour la période 2020-2021 du tir en salle. Les propositions ci-dessous validées par la CNA permettent aux organisateurs d'adapter leur compétition aux mesures sanitaires tout en restant officielles et sélectives.

#### I. Organisation possible pour un départ avec 4 tireurs par cible

Pas de changement dans l'installation des blasons en cible (rf. Guide des règlements).  
Nous vous recommandons d'espacer vos cibles de 2m (centre à centre) afin de privilégier un espace d'1m au pas de tir entre les archers.

**Aménagement d'une ligne d'attente aux cibles pour marquer les points :**  
Exemple avec 2m entre les cibles :



L'organisateur installe deux lignes, une à 1m devant les cibles et une seconde à 2m.  
Des marques au sol sur ces lignes matérialisent l'emplacement des quatre archers pendant le temps de marquage des points.

# LA RENTRÉE DU TIR À L'ARC

## LES GESTES BARRIÈRES

18 septembre 2020

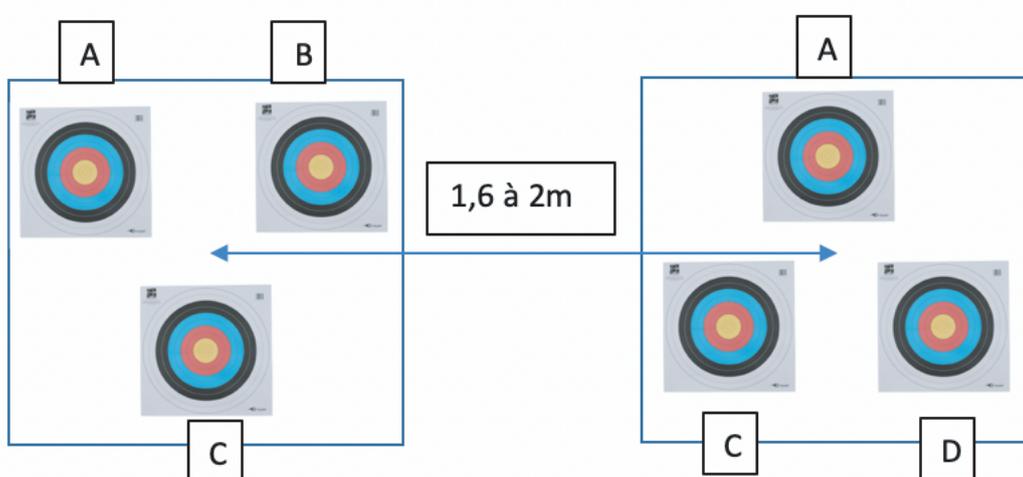
### ANNEXE AU PROTOCOLE DE LA PRATIQUE EN COMPÉTITION

#### II . Organisation possible pour un départ avec 3 tireurs par cible

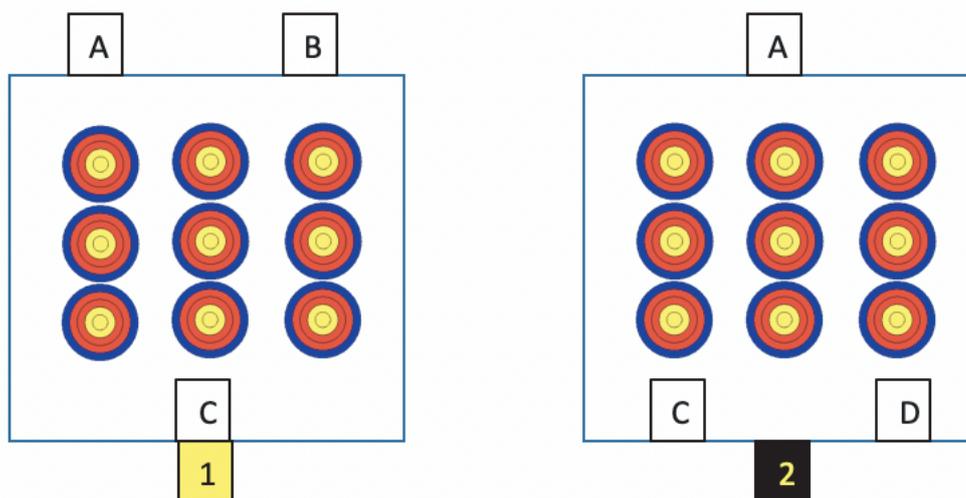
Pas de changement sur les emplacements des blasons de 60cm ou tri spots de 60cm. Il est recommandé de ne mettre qu'un seul archer par blason.

##### Blasons de 40cm :

La hauteur des centres des blasons reste la même.



Blasons tri-spots de 40cm (existe dans le guide des règlements, article B.2.2.1.3) :



La hauteur des centres des blasons reste la même.

Il est possible, après accord de l'arbitre d'optimiser la répartition des gauchers et droitiers d'une même cible, afin d'éviter trop de proximité, en changeant l'ordre de tir attribué initialement au greffe. Exemple initialement un droitier en A, un en C et un gaucher en B, les tireurs peuvent s'accorder pour inverser le tireur C et B et le préciser à l'arbitre avant le début des tirs.

# LA RENTRÉE DU TIR À L'ARC

## LES GESTES BARRIÈRES

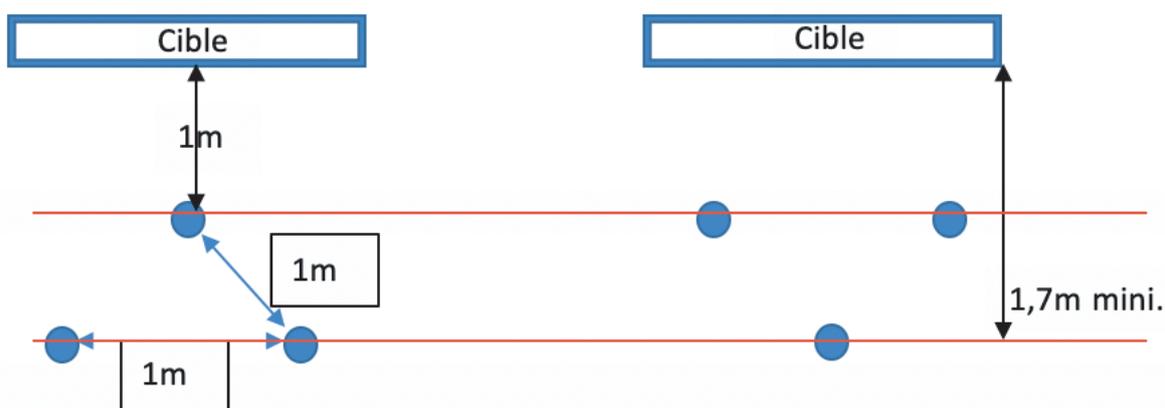
18 septembre 2020



### ANNEXE AU PROTOCOLE DE LA PRATIQUE EN COMPÉTITION

Aménagement d'une ligne d'attente aux cibles pour marquer les points :

Exemple :

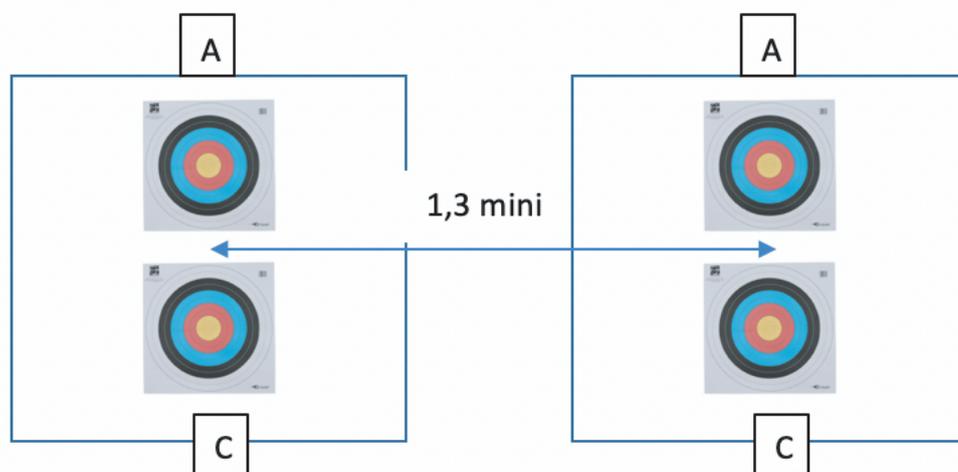


L'organisateur installe deux lignes, une à 1m devant les cibles et une seconde à 1,7m minimum. Des marques au sol sur ces lignes matérialisent l'emplacement des trois archers pendant le temps de marquage des points.

### III. Organisation possible pour un départ avec 2 tireurs par cible

Pas de changement sur les emplacements des blasons de 60cm ou tri spots de 60cm. Il est recommandé de ne mettre qu'un seul archer par blason.

Blasons de 40cm :



La hauteur des centres des blasons reste la même.

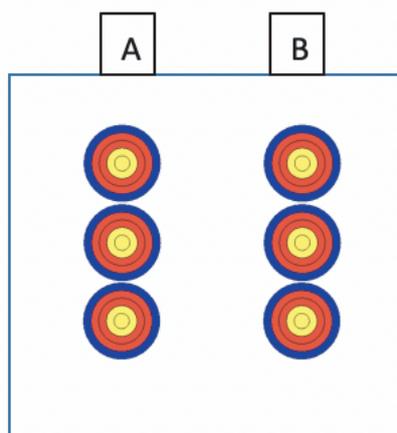
# LA RENTRÉE DU TIR À L'ARC

## LES GESTES BARRIÈRES

18 septembre 2020

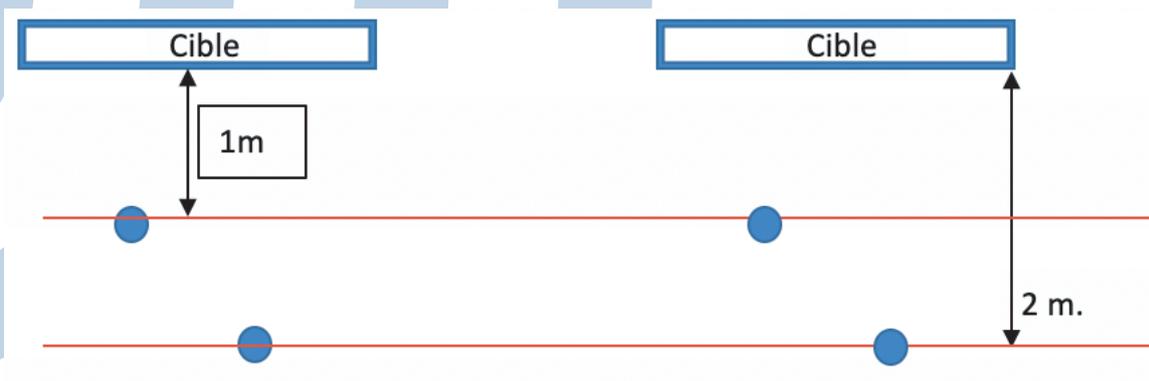
### ANNEXE AU PROTOCOLE DE LA PRATIQUE EN COMPÉTITION

Blasons tri-spots de 40cm (existe dans le guide des règlements, article B.2.2.1.3) :



La hauteur des centres des blasons reste la même.

Aménagement d'une ligne d'attente aux cibles pour marquer les points :



L'organisateur installe deux lignes, une à 1m devant les cibles et une seconde à 2m. Des marques au sol sur ces lignes matérialisent l'emplacement des deux archers pendant le temps de marquage des points.